



DECLARATION DES ÉLUS CGT A LA CAPA AVANCEMENT D'ÉCHELON DES PLP DU 9 DÉCEMBRE 2011

Par le biais de cette instance, nous allons profiter de l'occasion pour réaffirmer certaines positions de notre organisation syndicale au regard de sujets d'actualité. En effet, comme Monsieur le Recteur d'Académie a refusé d'installer le Comité Technique Académique sous des prétextes futiles à nos yeux, nous n'avons donc pas pu nous exprimer sur des sujets tels que ceux des conditions de rentrée ou du nouveau mode d'évaluation des personnels enseignants d'éducation et d'orientation envisagé par le Ministère.

Sur le premier point, le budget voté à l'Assemblée Nationale, prévoit 14 000 suppressions d'emplois à la rentrée 2012, qui s'ajoutent aux 66 000 supprimés depuis 2007. Au regard des documents fournis par le Rectorat dans le cadre du CTA qui n'a donc pas eu lieu, nous pouvons constater qu'avec 564 élèves en plus dans l'Académie, la dotation horaire diminue de 12 217 heures comparativement à 2010. On retrouve bien, dans ces chiffres, une conséquence des réformes successives engagées ces dernières années (BAC PRO 3 ans, Lycée, STI, RASED...). Les députés de la majorité ont même décidé une diminution supplémentaire de 20 millions d'euros, dont 11 millions destinés aux bourses des élèves et 2 millions destinés aux fonds sociaux. INACCEPTABLE ! La baisse constante de moyens humains et financiers pèse sur la vie des écoles, collèges et lycées de notre académie. La tension est forte dans un grand nombre d'établissements depuis le mois de septembre. La diminution du nombre d'adultes : enseignants, personnels de vie scolaire, personnels administratifs, de santé et sociaux est une des causes de ces difficultés accrues. Les carences répétées d'infirmières sont un souci récurrent. Dans les lycées généraux, technologiques et professionnels l'accueil et la gestion de classes de seconde à fort effectif élèves sont extrêmement difficiles. Le manque de moyens de remplacement va encore renforcer les difficultés dans les mois à venir.

Concernant le deuxième point, le ministère de l'Éducation Nationale a concocté un projet de modification importante des modalités d'évaluation des personnels enseignants, CPE et COP. Le Ministère, pressé de boucler au plus vite ce dossier, souhaitait le soumettre au prochain Comité Technique Ministériel (CTM). L'objectif est une application dès la rentrée 2012... Cependant, au vu de l'appel intersyndical à la grève du 15 décembre et des 51 000 signatures déjà répertoriées sur la pétition en ligne dénonçant ce projet, le Ministère commence à faire machine arrière en affirmant revenir sur la suppression (pourtant programmée dans les textes) des promotions entre 2012 et 2015 et en ne présentant pas ces textes au prochain CTM de décembre. Cependant, il essaye de briser le front uni syndical en voulant organiser des réunions bilatérales avec les organisations syndicales sur le mode d'évaluation des enseignants tout en maintenant comme préalables :

- le positionnement du chef d'établissement comme seul évaluateur dans le second degré
- l'évaluation ne porterait plus principalement sur l'activité en classe avec les élèves,
- l'évolution des carrières serait désormais plus lente et sans lisibilité.

CGT-Éduc'action Versailles, 245 Boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

☎ : 01.46.09.98.70 ; e-mail : uasenver@wanadoo.fr

site internet : <http://perso.wanadoo.fr/uasenver/>



Préalables jugés inacceptables par la **CGT-Éduc'action** qui ne se rendra pas à cette pseudo consultation.

En outre, les organisations syndicales dans leur immense majorité, considèrent que les annonces ministérielles ne répondent pas à leurs attentes, et confirment leur demande de retrait du projet de décret ainsi que l'appel à la grève du 15 décembre. Elles appellent à signer et à faire massivement signer la pétition nationale pour le retrait du projet.

Comme nous l'avons déclaré lors des dernières C.A.P.A de promotion des PLP, nous pensons que les notations administratives et pédagogiques ont cependant un caractère subjectif, quelles que soient les précautions prises lors de leur attribution. En conséquence, les avancements d'échelon ne peuvent être équitables pour tous.

Nous tenons à rappeler que l'inspection doit être l'élément principal d'évaluation des enseignants. Des inspections régulières doivent pouvoir être diligentées de telle sorte que leurs fréquences ne puissent pas porter préjudice au déroulement de carrière de l'agent concerné.

Dans l'attente, nous tenons à réaffirmer notre attachement au dispositif du « vieillissement de la note pédagogique » qui aura permis, à l'occasion de cette campagne, pour de nombreux collègues promouvables d'obtenir effectivement une promotion alors qu'ils avaient, à l'origine, une note d'inspection vieille de plus de trois ans.

En outre, nous demandons que les reliquats puissent bénéficier exclusivement à nos collègues promouvables au 11^{ème} échelon. Ainsi, pourront-ils bénéficier d'un départ en retraite avec un calcul de leur pension basé sur l'indice terminal de leur grade.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre attachement à la qualification collective des personnels, au traitement égalitaire des carrières, et notre opposition à toute mesure d'individualisation. Nous revendiquons une carrière basée sur 30 ans, pour tous les titulaires, avec 14 échelons dont les premiers seraient accélérés, ce qui permettrait la suppression de la hors classe. Dans l'immédiat, nous nous opposons à toute création de nouveaux grades dans quel que corps que ce soit.

Nous nous opposons à la "carrière au mérite", aux primes individualisées et à la multiplication des heures supplémentaires. Nous demandons une refonte des grilles de salaires et la revalorisation du point d'indice. Le dispositif GIPA mis en œuvre par le Ministère de la Fonction publique est loin de compenser les pertes de pouvoir d'achat subies depuis plus de vingt ans. De plus, une éventuelle promotion obtenue, dans la période de référence, est prise en compte dans ce rattrapage. Nous dénonçons ce mode de calcul.

Les élus CAPA

JP. DEVAUX, F. MOREAU, A. CORTES-CHEYRON, E. POUPEAU, M. MOREAU
D. CHAUDOYE, T. VANNIER, B. DUPUIS, D. MOUSSEAU, N. SILAN

CGT-Éduc'action Versailles, 245 Boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

☎ : 01.46.09.98.70 ; e-mail : uasenver@wanadoo.fr

site internet : <http://perso.wanadoo.fr/uasenver/>